



CLASSIQUES
GARNIER

AULOTTE (Robert), « Avant-propos », in BLUM (Claude) (dir.), *Montaigne Apologie de Raimond Sebond De la Theologia à la Théologie*, p. 5-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5247-5.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5247-5.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1990. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT - PROPOS

Il n'est, assurément, dans les *Essais*, de chapitre plus difficile, plus déconcertant que le massif énorme et curieusement composé de l'*Apologie de Raimond Sebond* (II.12). Sur ce paradoxal et polémique discours, que Montaigne lui-même qualifie de "long et ennuyeux", la critique ne cesse de se pencher avec passion souvent, non sans partialité parfois. De fait, tout - ou presque tout - pose problème dans ce texte énigmatique. A commencer par l'identité de la mystérieuse grande Dame à laquelle, aux deux tiers à peu près du chapitre, Montaigne s'adresse, sans la désigner autrement que par un vague et vocatif *Vous*. Sur ce point précis, la querelle s'est, semble-t-il, apaisée : on s'accorde généralement pour admettre que la dédicataire peut être la princesse Marguerite de Valois, la catholique épouse du roi Henri de Navarre, le futur Henri IV. En revanche, depuis Sainte-Beuve, le débat reste vif entre les tenants d'une parfaite sincérité religieuse de Montaigne et ceux qui croient pouvoir découvrir, dans l'*Apologie*, des marques plus ou moins dissimulées d'authentique incrédulité. Et l'on s'interroge toujours sur le sinueux mouvement de la pensée de Montaigne durant la rédaction de ce déroutant chapitre, étendue sur plusieurs années avant la première impression et enrichie encore d'un très grand nombre d'ajouts jusque sur l'Exemplaire dit de Bordeaux. Sans que, "Dieu mercy", manquent les regards nouveaux, les vues novatrices. N'a-t-on pas, naguère, insisté justement sur l'éclairage capital qu'apportent l'*Apologie* et son "époque libératrice" à la structure d'essai telle que la conçoit Montaigne ?¹ Plus récemment, n'avons-nous pas été ramenés, avec raison, au thème central du chapitre, celui du "néant humain", invités à y

¹ A. Tournon, *Montaigne. La glose et l'essai*, Lyon, 1983.

trouver "le point d'appui d'une révolution anthropologique, le point autour duquel le discours de l'Occident est en train de passer, dans les *Essais*, d'une représentation métaphysique de l'Homme à une représentation lourdement naturaliste : le lieu où s'écrit lentement, du même mouvement, la mort sans au-delà"²

Il n'était donc pas inopportun, en ces temps de fervente célébration montaigniste, de revenir sur l'*Apologie* et il nous faut rendre "grâces condignes" au professeur Claude Blum d'avoir pris l'initiative de cette entreprise et de l'avoir si bien conduite à chef.

Le propos n'était pas, bien sûr, de présenter ici un bilan des études consacrées, ces dernières décennies, à l'*Apologie*, mais d'offrir à la curiosité des lecteurs, dans une riche diversité d'approches, les regards éclairants d'éminents critiques sur ce qu'était réellement cette *Theologia naturalis* de Sebond (dite aussi *Livre des créatures*) que Montaigne avait traduite à la demande de son père; sur ce que fut sa pratique de la traduction; sur ce que les *Essais* (et notamment le chapitre II.12) doivent à l'initiale activité traductrice du pyrrhonien Montaigne qui, déjà, dans sa version, avait pris ses distances par rapport aux dogmatiques affirmations anthropocentriques du rationaliste serviteur de Dieu qu'était Sebond.

Celui-ci avait, à la fin de ce premier tiers du XVe siècle volontiers enclin à la désespérance, voulu étayer la foi de ses lecteurs en imprimant dans leurs esprits mélancoliques une plus juste estime d'eux-mêmes. Il avait placé au sommet de l'échelle des créatures l'homme, seul être doté d'entendement, de conscience, de libéral arbitre. Or, ce postulat de la prééminence de l'homme, Montaigne ne l'accepte pas. Aussi, après quelques pages d'une indéniable apologie de Sebond - que, conformément à l'ordre de la princesse, il défend contre les deux

² *Montaigne, penseur et philosophe*, Actes du Congrès de Dakar (mars 1989), Paris, 1989, congrès au cours duquel deux communications ont été consacrées à l'*Apologie*.

"réprensions" principales faites alors à son ouvrage - Montaigne en vient-il à une jubilante attaque en règle à l'endroit de l'outrecuidante arrogance de l'homme, qui se prévaut d'une illusoire maîtrise sur l'univers, qui se plaît à un ridicule anthropomorphisme dans sa représentation de Dieu et qui, s'il acceptait de se connaître vraiment, devrait avouer qu'il ne peut s'élever au-dessus de sa chétive et défaillante humanité, que si Dieu lui fait la grâce de lui prêter "extraordinairement" la main.

Faut-il, dès lors, mettre en doute la loyauté de Montaigne qui, chargé de présenter une apologie de Sebond, se serait, en fait, très rapidement livré à une implacable réquisitoire contre les thèses de l'auteur cher à la princesse ? L'image que nous aimons d'un Montaigne plein de prud'homie en souffrirait sans nul doute et l'idée que nous pouvons avoir de l'intelligence de ses lecteurs - et, en premier lieu, de la princesse - en serait sérieusement altérée. Mieux vaut ici, comme ailleurs, ne pas entrer en défiance *a priori* : quitte, au besoin, à réviser ensuite une position de départ plus ouverte à la vérité qu'enfermée dans le soupçon. Montaigne a donc reçu commission expresse d'écrire un plaidoyer : qu'il intitule *Apologie de Raimond Sebond* et non *Apologie de la Theologia naturalis de Raimond Sebond*. De Sebond, il approuve effectivement et sans réserve le "dessein plein de pieté". Il loue ce "tres-suffisant homme" d'avoir mieux fait que personne dans ce qu'il se proposait et qui convenait à son temps : "par raisons humaines et naturelles, establir et verifiser contre les atheistes tous les articles de la religion Chrestienne". Jamais dans son texte, Montaigne ne reviendra sur cette défense de l'intention de Sebond. Une intention qu'il trouve - remarquons-le - "hardie, courageuse". Autrement dit, plus pieusement inspirée que solidement appuyée, car, écrit Montaigne aussitôt après, "s'il est bon d'accompagner nostre foy de toute la raison qui est en nous", encore ne faudrait-il pas majorer la portée et la puissance de cette humaine raison que, semble-t-il, l'ouvrage de Sebond a trop magnifiée.

La question, dès lors, se pose : les 330 articles de la *Theologia naturalis* permettent-ils de connaître "de bon biais" cet homme réel, par rapport à qui seul tout doit être envisagé ? Et Montaigne, sans cesser d'approuver le dessein de Sebond, d'examiner, à travers les incessantes investigations de sa zététique, la valeur des arguments philosophiques de la *Theologia naturalis* et de vérifier que l'homme n'est "non plus instruit de la connoissance de soy en la partie corporelle qu'en la spirituelle". Mais alors, si l'homme "ne s'entend en soy, en quoy se peut-il entendre ?" Leçon certes bonne à écouter, en ce dernier quart du seizième siècle où l'homme, s'il prenait conscience (ce qu'il ne fait pas toujours) de ses insuffisances et de ses échecs, ne devrait vraiment plus avoir "de quoy faire si grande feste de la fermeté de cette belle piece" qu'est son jugement. La princesse devra-t-elle donc renoncer à "maintenir" son Sebond, en soutenant, comme elle l'a fait jusqu'alors, les opinions glorificatrices de l'homme trouvées dans la *Théologie naturelle* ? Montaigne ne lui conseille pas d'abandonner, contre ses adversaires en matière de religion, "la forme ordinaire d'argumenter" qu'elle emprunte à Sebond. L'apologétique du pieux théologien, même si elle repose sur une conception de l'homme qui peut être sérieusement mise en question, reste valable dans la plupart des cas : parce qu'elle procède d'une louable intention, et qu'elle se développe dans la modération, en dehors de toute extravagance, sans préjudiciable recherche de "la nouveleté et de l'estrangeté". Au rebours et seulement en cas d'extrême besoin, que la princesse, pour prémunir son entourage de la pernicieuse "peste", faite d'indiscret orgueil humain, qui se répand tous les jours dans les milieux de la cour, pratique le dernier et dangereux "tour d'escrime" d'une nouvelle apologétique, qui rappelle à l'homme ses limites, ses contradictions et qui l'invite à ne pas vouloir s'élever au-dessus de l'humanité, si Dieu ne l'appelle lui-même à pareille "divine et miraculeuse metamorphose" de sa condition d'homme. Condition d'homme qui a, de vrai, sa suffisante et admirable

grandeur, si l'homme "seul", "armé seulement de ses armes", s'applique à faire "deument" l'homme, rien que l'homme, mais tout l'homme.

Si peu originale qu'elle est, une telle tentative d'interprétation de l'*Apologie* permet, "ce croy-je", de suivre un Montaigne loyal de bout en bout envers Sebond, envers lui-même. Je n'en fais état que pour inciter les lecteurs à la sonder, à l'essayer, chacun pour sa part, "à sa poste". La discussion était, on le sait, l'escrime favorite de Montaigne. Qui ne peut que gagner aux roides et réglées joutes de ses sincères et loyaux "estimateurs". Joutes auxquelles je les convie "de bon cœur".

Robert AULOTTE